



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré-
a-
Moni-
bel



23078735

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

06 JUIN 2023

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0879 108 327**

Nom

(en entier) : **AGC Europe**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Jean Monnet 4 - 1348 Louvain-la-Neuve**

Objet de l'acte : **Nominations statutaires**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2023:

CONSTATE que suite à la démission de Monsieur Michel Charles, avec effet le 31 décembre 2022, le conseil a procédé à son remplacement par cooptation de Mme Caroll Schoonejans, avec effet le 1er janvier 2023.

DECIDE de confirmer la nomination de l'administrateur ainsi coopté et de renouveler tous les mandats pour une période prenant cours à l'issue de la présente assemblée générale et venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2024 pour se prononcer sur les comptes clôturés au 31 décembre 2023.

Le conseil est donc composé de :

- Hiroaki Sano, Président du conseil;
- Caroll Schoonejans, Administrateur délégué;
- Emmanuel Hazard, Administrateur;
- Masayuki Matsuyama, Administrateur;
- Toshiro Kasuya, Administrateur;
- Stéphane Voos, Administrateur.

Les mandats des administrateurs viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2024. Ils s'exercent à titre gratuit.

Extrait du procès verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 avril 2023:

Le conseil d'administration décide, conformément à l'article 13 des statuts coordonnés de la société, d'accorder à Messieurs Arnaud Thienpont, Peter Timmermans, Christophe Bogaerts et Jérôme Vanhamme, agissant conjointement deux à deux, avec faculté de sous-délégation, un mandat spécial à l'effet de représenter valablement la société à l'égard de toutes autorités fiscales et/ou locales (Régions, Provinces, Communes), faire ou poser tout acte relatif aux réclamations, demandes de dégrèvements d'office, recours administratifs ou judiciaires et demandes de ruling, et ce, exclusivement en matière d'impôts sur les sociétés, TVA et taxes locales, et en conséquence faire, en qualité de mandataires spéciaux, ce qui est nécessaire à la réalisation de l'objet de ce mandat.

Ce mandat spécial remplace celui donné le 19 septembre 2014. Il peut être révoqué à tout moment.

Délégations des pouvoirs de représentation dans le cadre de la gestion journalière

En application de l'article 13 des statuts de la société, celle-ci est valablement représentée à l'égard des tiers par deux administrateurs agissant conjointement, l'un des deux devant obligatoirement être soit le président soit l'administrateur délégué.

En application de l'article 7 :121 du Code des sociétés et des articles 12 et 13 des statuts de la société, le conseil d'administration donne, en matière de gestion journalière, aux personnes suivantes, agissant deux à deux ou l'une d'elles avec un administrateur, pouvoir de représenter la société :

- Davide Cappellino, President of AGC Architectural Glass Europe & Americas;
- Jean Marc Meunier, Regional President for Europe, Automotive Company.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

En application des articles 12 et 13 des statuts, le conseil d'administration approuve les mandats que les personnes reprises au paragraphe 2 ci-avant attribuent, dans les limites de la gestion journalière pour chacune des rubriques concernées, aux personnes ci-après désignées, agissant comme suit :

1. les personnes reprises au point a) de chaque rubrique signeront valablement avec un administrateur ou avec une personne reprise au paragraphe 2 ci-avant, dans la limite des activités indiquées à la rubrique concernée;

2. les personnes reprises au point a) de chaque rubrique signeront valablement avec une autre personne reprise au point a) de la même rubrique, dans la limite des activités indiquées à la rubrique concernée :

- pour des actes qui n'impliquent pas d'engagement structurel pour la société, et
- dont le montant ne dépasse pas 500.000 Euros, et
- dont le terme est inférieur à un an;

3. les personnes reprises au point b) de chaque rubrique signeront valablement avec une personne reprise au point a) de la même rubrique, dans la limite des activités indiquées à la rubrique concernée :

- pour des actes qui n'impliquent pas d'engagement structurel pour la société, et
- dont le montant ne dépasse pas 500.000 Euros, et
- dont le terme est inférieur à un an.

Par exception aux points 1 à 3 ci-avant,

4. les personnes reprises au point a) de la rubrique « Treasury Competence Centre » signeront valablement avec une autre personne reprise au point a) de la même rubrique, uniquement dans le cadre de la gestion journalière et dans la limite des activités indiquées à la rubrique concernée :

- pour des actes dont le montant peut dépasser 500.000 Euros, et
- dont le terme peut être supérieur à un an, mais
- qui n'impliquent pas d'engagement structurel pour la société.

A – Finance & Business Services Europe

HR Competence Centre & HQ

(a) Nathalie Pierret, Ronny Van Broekhoven.

(b) Virginie Limbourg, Fabian Petitjean, Susanne Mertes.

Public Affairs & CSR Competence Centre

(1) Public Affairs

(a) Cornelis Schreuder.

(2) Communication

(a) Cornelis Schreuder.

(3) Risk Management

(a) Anne-Catherine Tilmans.

(b) Myriam Benattou.

(4) Social Responsibility

(a) Anne-Catherine Tilmans.

Tax Management Competence Centre

(a) Arnaud Thienpont.

(b) Christophe Bogaerts, Peter Timmemans, Jérôme Vanhamme, Fabian Petitjean.

Treasury Competence Centre

(a) Yves Lamot, Frédérique Lauwers, Stéphane Voos.

Finance & Process Management

(1) G/L and Tax Accounting

(a) Laurent Bauwens.

(b) Stéphane Boulay, Kristof Verhasselt.

(2) Europe Internal Audit

(a) Frédéric Gillot, Keisuke Inoue.

(3) Payroll & Payroll Administration

(a) Michel De Borchgraeve.

(b) Rudy Nadales.

B - Information Technology

(a) Ann Vanvooren, Maarten Vandenbempt.

(b) Alain Michel, Alexandre de Bueger.

Toutes les personnes déléguées élisent domicile au siège de la société pour toutes les questions relatives à l'exercice de leur mandat.

Liste alphabétique des noms des personnes auxquelles des pouvoirs de signature ont été délégués :

BAUWENS Laurent
BENATTOU Myriam
BOGAERTS Christophe
BOULAY Stéphane
DE BORCHGRAEVE Michel
DE BUEGER Alexandre
GILLOT Frédéric
INOUE Keisuke
LAMOT Yves
LAUWERS Frédérique
LIMBOURG Virginie
MERTES Susanne
MEUNIER Jean Marc
MICHEL Alain
NADALES Rudy
PETITJEAN Fabian
PIERRET Nathalie
SCHREUDER Cornelis
THIENPONT Arnaud
TILMANS Anne-Catherine
TIMMERMANS Peter
VANVOOREN Ann
VAN BROEKHOVEN Ronny
VANHAMME Jérôme
VANDENBEMPT Maarten
VERHASSELT Kristof
VOOS Stéphane

La présente liste annule et remplace toutes les listes établies et publiées antérieurement.

Emmanuel Hazard
Administrateur